

Séance extraordinaire du 17 septembre 2012

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce dix-septième jour de septembre deux mille douze (17 septembre 2012) à 19 h 00, au 1230 rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Nicolas Gauthier, maire suppléant
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Robert Landry, maire, est absent.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00) sous la présidence de Monsieur Nicolas Gauthier, maire suppléant. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Octroi de contrat – Remplacement de conduites – rue Principale
- Période de questions
3. Clôture de la séance

2012-09-340

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Octroi de contrat – Remplacement de conduites – Rue Principale

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offre public pour le remplacement de conduites sur la rue Principale;

Séance extraordinaire du 17 septembre 2012

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissions ont été reçues et produites, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Taxes incluses
Construction et Pavage Boisvert inc.	428 254,24 \$
Constructions et Pavages Continental div. DJL	480 951,92 \$
Maskimo Construction inc.	520 448,13 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme BPR-Infrastructure inc. à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire et que ce dernier est conforme;

2012-09-341

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour le remplacement de conduites sur la rue Principale à Construction et Pavage Boisvert inc. au montant de 428 254,24 \$, incluant les taxes. Un montant de 15 000 \$ pour des imprévus est inclus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire suppléant fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 09

Fin : 19 h 09

3. Clôture de la séance

2012-09-342

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 19 h 09.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nicolas Gauthier,
Maire suppléant

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière